

**Zeitschrift:** L'Hôtâ  
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien  
**Band:** - (1996)

**Artikel:** Les croix du Jura  
**Autor:** Imhoff, Gaston / Imhoff, André  
**Kapitel:** Corban  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064680>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CORBAN

Lors d'un passage au village, nous avons rendu visite à M. Marc Rottet, ancien président de paroisse, qui a évoqué à notre intention quelques souvenirs liés aux croix du village, au nombre de douze. Il nous a parlé entre autres de la croix du «Piamont», érigée par M. Emile Schaller en 1918. M. Rottet était alors âgé de 15 ans.

A cette époque, le tracteur était inconnu dans nos campagnes; la traction était chevaline et les chemins étaient cahoteux. C'est probablement à la suite d'un tel cahot que M. Schaller tomba de son char, lors des travaux d'automne, et se brisa une jambe.

Conduit à Moutier pour se faire soigner, il affirma au cours du voyage «Si j'en reviens... je ferai mettre une croix en reconnaissance».

Comme il en est «revenu», fidèle à sa promesse, il fit placer une croix en pierre sur son terrain, à l'endroit d'une ancienne croix de bois qui avait subi l'usure du temps.

A Corban, comme dans bien d'autres villages, se sont déroulées plusieurs missions: on en recense six, soit en 1905, 1915, 1925, 1935, 1945, 1955, donc régulièrement tous les dix ans.

Ces missions avaient lieu en automne, duraient huit jours et se terminaient par une procession qui, rehaussée par la fanfare et les sociétés locales, se dirigeait vers la «croix de mission» où avait lieu la cérémonie de clôture.

Au mois de juin également avait lieu la procession dite des «Rogations», coutume ancestrale où l'on voyait le prêtre s'arrêter pour un temps de méditation devant les croix érigées dans les finages.

M. Rottet pense que certaines croix, généralement en bois, ont pu être placées

uniquement pour servir d'étape à la procession.

Au cours de cette manifestation avaient lieu des prières publiques faites pour attirer sur les cultures la bénédiction divine. Les Rogations, dans le val Terbi, ont été abolies après 1980.



*Croix du Piamont.*